

Association Facultaire Étudiante de Sciences Humaines de l'UQAM (AFESH-UQAM)

Affiliée à l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)

405 rue Ste-Catherine Est, local J-M770

Montréal (Québec) H3C 3P8

Téléphone : 514-987-3000 poste 2633

Courriel : afesh.uqam@gmail.com

Assemblée générale du 29 novembre 2018

0. Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture

Proposition d'ouverture à 13h01.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adopté à l'unanimité

0.2 Praesidium

Que Benoît Allard, Charlotte Studer et Amira Issa effectuent respectivement l'animation, la garde du senti et le secrétariat de la présente assemblée générale.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adopté à l'unanimité

0.3 Ordre du jour

Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

0.0 Procédure d'ouverture

0.1 Ouverture

0.2 Praesidium

0.3 Ordre du jour

1.0 Grève pour la rémunération des stages

2.0 ASSÉ

3.0 CAF - conseil académique facultaire

4.0 COOP des récoltes

5.0 Positionnements politiques

6.0 Élections

7.0 Varia

8.0 Fermeture

1.0 Grève pour la rémunération des stages

Que l'on tienne une plénière d'une heure sur la semaine de grève du 19 au 23 novembre dernier.

Proposition d'amendement :

Remplacer «une heure» par «trente minutes»

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à majorité

Vote sur la proposition principale :

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

Que l'on tienne une plénière de 45 minutes sur l'amélioration de la participation des étudiant.e.s au vote de la ggi.

proposition de mise en dépôt à une assemblée générale ultérieure

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

Que l'assemblée générale soit ajournée pour une durée de 30 minutes en vue de faire une levée de cours de l'après-midi.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Battue à majorité

Considérant que les stagiaires sont les premières personnes concernées par la grève et que leur stage se déroule durant la journée;

Considérant les enjeux logistiques pour les parents-étudiant.es et que le service de garde sur place pour les enfants n'est pas suffisant pour favoriser leur participation aux assemblées générales, surtout si elles sont en soirée ;

Que les prochaines assemblées générales concernant l'entrée en grève à l'hiver 2019 soient annoncées, au minimum, 14 jours à l'avance, en plus d'offrir un service de garde et des collations pour les enfants;

Que les prochaines assemblées générales concernant l'entrée en grève se déroulent à partir de 17h.

Amendement :

Ajouter : Que l'on invite l'exécutif de préparer les documents de levées de cours à l'occasion de ces assemblées générales.

Dûment proposée

Dûment appuyée
Adoptée à majorité

Amendement :

Modifier «les prochaines assemblées générales» pour «la prochaine assemblée générale»

Dûment proposée
Dûment appuyée
Adoptée à majorité

Amendement

Ajouter dans le premier que : (sauf pour l'ag de déclenchement)

«Que les prochaines assemblées générales concernant l'entrée en grève à l'hiver 2019 soient annoncées, au minimum, 14 jours à l'avance (sauf pour l'assemblée générale de déclenchement) en plus d'offrir un service de garde et des collations pour les enfants»

Dûment proposée
Dûment appuyée
Adoptée à unanimité

Retour sur la proposition principale :

Considérant que les stagiaires sont les premières personnes concernées par la grève et que leur stage se déroule durant la journée;

Considérant les enjeux logistiques pour les parents-étudiant.es et que le service de garde sur place pour les enfants n'est pas suffisant pour favoriser leur participation aux assemblées générales, surtout si elles sont en soirée ;

Que les prochaines assemblées générales concernant l'entrée en grève à l'hiver 2019 soient annoncées, au minimum, 14 jours à l'avance (sauf pour l'assemblée générale de déclenchement), en plus d'offrir un service de garde et des collations pour les enfants;

Que la prochaine assemblée générale concernant l'entrée en grève se déroulent à partir de 17h;

Que l'on invite l'exécutif de préparer les documents de levées de cours à l'occasion de ces assemblées générales.

Dûment proposée
Dûment appuyée
Adoptée à majorité

Proposition privilégiée : Que l'on mette en dépôt le point 1,2, 3 et 4.

Dûment proposée
Dûment appuyée
Adoptée à majorité

Dépôt d'un avis de motion :

Modification du code de procédure Véronneau (modifié pour l'AFESH).

Ajouter à la fin de l'article 11 :

“n. Ajourner l'assemblée pour lever les cours de l'association pour la plage horaire immédiate [article 38].”

Ajouter un article 38 qui se lit comme suit :

“38. Levée des cours. Il s'agit d'un ajournement temporaire de l'assemblée - dont la durée est précisée par la personne qui propose - afin de procéder à la levée des cours de l'association pour la plage horaire immédiate. Une levée des cours ne peut être votée pour une plage horaire future (car il s'agirait alors d'une proposition de grève). La proposition requiert un appui, s'adopte à majorité simple, il est possible d'y intervenir, elle peut être amendée et peut être soumise au débat à tout moment dans l'assemblée.

Que l'assemblée générale de grève de l'AFESH soit dans la semaine du 4 février;

Que l'AFESH-UQAM soit en grève pour la durée de celle-ci.

Amendement

Modifier « 4 février » pour « 21 janvier »

Dûment proposée

Dûment appuyée

Battu à majorité

Mise en dépôt de la proposition

Dûment proposée

Dûment appuyée

Battue à unanimité

Amendement

Remplacer « la semaine du 4 février » par « les deux premières semaines du mois de février »

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

Retour sur la proposition principale

Que l'assemblée générale de grève de l'AFESH soit dans les deux premières semaines du mois de février

Que l'AFESH-UQAM soit en grève pour la durée de celle-ci.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

Que l'assemblée générale de grève de l'AFESH de l'hiver soit diffusée en ligne.

Amendement

Remplacer la proposition par : Que l'exécutif de l'AFESH doit réfléchir à des possibilités autres que les PV pour élargir l'accessibilité aux débats lors des AG.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à majorité

Retour sur la proposition principale:

Que l'exécutif de l'AFESH doit réfléchir à des possibilités autres que les PV pour élargir l'accessibilité aux débats lors des AG.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à majorité

2.0 ASSÉ

Considérant que les tentatives de réformes internes n'ont jusqu'à présent pas suffi à régler les difficultés structurelles de l'ASSÉ;

Considérant que l'ASSÉ vit, depuis quelques années, un profond désinvestissement qui mine sa capacité de mobilisation et entraîne la perte progressive de ses pratiques combattives;

Considérant le risque élevé d'une faillite de l'ASSÉ au cours de l'été 2019;

Considérant qu'une faillite de l'ASSÉ aurait des répercussions graves sur ses exécutant.e.s qui, même s'il.elle.s démissionnent, en seraient tenu.e.s personnellement responsables financièrement aux yeux de la loi;

Considérant que l'ASSÉ a encore un employé et un loyer à payer pour les mois à venir;

Considérant les positions de l'AFESH-UQAM en matière de solidarité syndicale;

Considérant que la présente situation de l'ASSÉ est comparable à celle de l'ANEEQ avant sa mort;

Considérant une réelle volonté au dernier congrès d'en finir avec les débats dissolution/ réinvestissement de l'ASSÉ et l'engagement des associations d'adopter un mandat à ce sujet d'ici au prochain congrès annuel;

Considérant que plusieurs autres associations ont adopté des mandats pour la dissolution ou envisagent de le faire;

Considérant qu'une dissolution en bonne et due forme faciliterait la conservation du fond des arrêté.e.s, des archives et des meubles de l'ASSÉ, alors qu'une faillite les mettrait plutôt en péril;

Que l'AFESH appuie la dissolution de l'ASSÉ lors de son prochain congrès annuel en avril.

Que l'AFESH encourage d'autres associations membres de l'ASSÉ (notamment celles qui se sont désinvesties de l'ASSÉ dans les dernières années) à adopter des mandats similaires en vue du congrès annuel.

Que l'AFESH soutienne la création d'un comité de transition chargé de maintenir un contact entre les associations en l'absence d'association nationale combattive, et ainsi servir de lieu de réflexion sur l'avenir du syndicalisme étudiant combattif.

Que ce comité ait notamment pour mission de maintenir certaines des missions actuellement assumées par l'ASSÉ, telle que la tenue d'activités de formation sur les campus, l'aide de base pour la mobilisation et la gestion d'un fonds d'entraide légal.

Que l'AFESH réserve un budget de 5000\$ pour l'année 2019-2020 afin de mettre en place un comité de transition.

Amendement

Ajouter à la proposition :

« Que les PV du comité de transition et du comité exécutif de l'ASSÉ soient rendus publics et qu'ils soient envoyés à chaque association membre de l'ASSÉ;

Que l'AFESH partage ces PV sur la liste courriel des membres. »

Dûment proposé

Dûment appuyé

Adopté à majorité

Amendement

Retirer de la proposition: «Que l'AFESH réserve un budget de 5000\$ pour l'année 2019-2020 afin de mettre en place un comité de transition.»

Dûment proposé

Dûment appuyé

Adopté à majorité

Retour sur la proposition principale

Que l'AFESH appuie la dissolution de l'ASSÉ lors de son prochain congrès annuel en avril;

Que l'AFESH encourage d'autres associations membres de l'ASSÉ (notamment celles qui se sont désinvesties de l'ASSÉ dans les dernières années) à adopter des mandats similaires en vue du congrès annuel;

Que l'AFESH soutienne la création d'un comité de transition chargé de maintenir un contact entre les associations en l'absence d'association nationale combative, et ainsi servir de lieu de réflexion sur l'avenir du syndicalisme étudiant combatif;

Que ce comité ait notamment pour mission de maintenir certaines des missions actuellement assumées par l'ASSÉ, telle que la tenue d'activités de formation sur les campus, l'aide de base pour la mobilisation et la gestion d'un fonds d'entraide légal;

Que les PV du comité de transition et du comité exécutif de l'ASSÉ soient rendus publics et qu'ils soient envoyés à chaque association membre de l'ASSÉ;

Que l'AFESH partage ces PV sur la liste courriel des membres.

Dûment proposé

Dûment appuyé

Adopté à unanimité

Dépôt d'avis de motion :

Que l'AFESH se désaffilie de l'ASSÉ advenant le rejet d'une dissolution au prochain congrès annuel.

3.0 CAF - Conseil académique facultaire

Proposition d'une plénière de 10 minutes sur le CAF :

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à unanimité

Que l'exécutif de l'AFESH ait une discussion avec Mélissa M'raïdi Kechichian sur ce qu'implique être sur le CAF et les mandats qui y sont liés. Dans le cas d'une non-collaboration, qu'on l'on procède à sa destitution.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à majorité.

4.0 COOP des récoltes

Que l'on donne droit de parole à Michael pour le temps de la présentation pour la durée du point 4.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à unanimité.

Que l'on tienne une plénière de 15 mins sur la coop des récoltes.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à unanimité.

Que l'on ajoute 5 mins de plus à la plénière

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à unanimité.

Que l'on augmente la part sociale de la coop des récoltes de 10 000\$ à 20 000\$.

Appel à la décision de la présidence

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à majorité

Retour sur la proposition

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à majorité

5.0 Positionnements politiques

Considérant que l'AFESH a pour mandats des positions contre le colonialisme, l'impérialisme, la xénophobie, le nationalisme identitaire, le racisme et le fascisme, et a pour mandats d'appuyer les luttes progressistes;

Considérant que les frontières forment un aspect essentiel de la suprématie blanche au Canada autant que globalement; et que l'AFESH a pour mandat de combattre ce système,

Considérant que les frontières canadiennes et les prisons sont nécessaires pour maintenir l'état colonial,

Considérant que les vagues de migration présentes et à venir représentent les résultats des déplacements créés par l'impérialisme, le néocolonialisme, et le capitalisme mondiale auxquelles le Canada participe activement,

Considérant que le Canada et le Québec vit une croissance dangereuse de l'extrême droite, que les gouvernements provinciaux et fédéraux veulent augmenter le nombre global de déportations, et que la CAQ a été récemment élu avec une plateforme xénophobe,

Considérant que les prisons sont des institutions de contrôle et de répression qui soutiennent les systèmes oppressifs décrit ci-haut et que ceux et celles qui y sont enfermés subissent des séparations importantes de leur familles et communautés, un manque d'accès aux services de santé, et même souvent la mort,

Considérant que, dans ce contexte, le gouvernement Canadien a récemment commencé la construction d'une nouvelle prison pour migrant.e.s à Laval, et que les architectes principaux du projet sont basés à Montréal,

Considérant notre besoin, en tant que communautés, de résister à la création de nouvelles prisons, de continuer à nous battre pour la dignité et la libération des personnes incarcérées, ainsi que de supporter et célébrer leurs efforts de résistance,

Considérant que le temps des fêtes est une période d'autant plus difficile pour la plupart des détenu.es, et que, depuis plusieurs années déjà, une manifestation de bruit est organisée devant les centres de détention et les prisons à Laval lors du réveillon du Nouvel An pour envoyer des messages de solidarité aux détenu.es et renouveler notre engagement à lutter pour un monde sans prisons,

Que l'AFESH prenne position contre la construction de la nouvelle prison ainsi que les centres de détention de migrant.es et les prisons en générale et soutienne matériellement la lutte contre la nouvelle prison.

Que l'AFESH contribue à faire circuler l'information concernant la lutte contre les frontières, les prisons, et les centres de détention pour migrant.es;

Que l'AFESH s'engage à soutenir activement, et de manière récurrente, la manifestation de bruit du nouvel an;

Que l'AFESH contribue, entre autres, à disséminer l'appel à cette manifestation dans ses réseaux.

Amendement :

Ajouter au premier que «financièrement»

«Que l'AFESH prenne position contre la construction de la nouvelle prison ainsi que les centres de détention de migrant.es et les prisons en générale et soutienne matériellement et financièrement la lutte contre la nouvelle prison»

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à majorité

Amendement :

Ajouter

«Considérant que les vagues de migration forcées présentes et à venir sont provoquées par l'impérialisme, le néocolonialisme, et le capitalisme mondiale auxquelles le Canada participe activement, notamment par des entreprises extractives canadiennes à l'international, entreprises réputées pour leurs pratiques disruptives, la persécution des opposants aux projets et la violation des droits humains dans les communautés et ce avec l'appui de la diplomatie canadienne.»

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à majorité

Retour sur la principale tel qu'amendée 2 fois

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à majorité

Proposition de traiter du point 1, 2, 3 et 4

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à unanimité

6.0 Élections

Proposition de lever l'AG

Dûment proposée

Dûment appuyée

Battue à majorité

Que l'on procède à l'élection du poste de secrétaire à la mobilisation

Candidature de Marie-Claire à ce poste

Dûment proposée
Dûment appuyée
Adoptée à unanimité

Proposition de lever l'AG

Dûment proposée
Dûment appuyée
Adoptée à unanimité

7.0 Varia

8.0 Fermeture

Fermeture de l'AG à 17:38